



**Procès verbal
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de l'Académie d'art de Meudon et des Hauts-de-Seine du 24 novembre 2015**

La convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 novembre a été faite conformément aux statuts. Elle a commencé à 19h00 en salle de conférence Potager du Dauphin Rue Porto-Riche 92 190 Meudon.

Trente six (36) membres étaient présents et vingt sept (27) représentés, soit 72 personnes.

La présidente, Mme Albane SALLERON, déclare l'assemblée générale ordinaire de l'Académie ouverte à 19h00. Elle remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour :

- Rétrospective sur les cinq ans de l'Académie
- Présentation du rapport moral
- Présentation des comptes et quitus à la trésorière
- Élection des membres du Conseil d'administration
- Questions diverses

1) Présentation de la rétrospective « les 5 ans de l'Académie »

Nathalie TOURNESAC présente et commente les acquis de l'Académie sur les cinq dernières années. Cette présentation ne demande pas de vote.

2) Approbation du rapport moral

Christine RAY fait la présentation du rapport moral.

Au delà des cours et des stages, dans un esprit d'interdisciplinarité et d'ouverture, l'Académie approfondit :

- la transmission avec des formules originales qui cherchaient à développer la variété des propositions ;
- une volonté de soutenir les jeunes à la pratique des arts plastiques ;
- le maintien d'une exigence d'excellence et d'ouverture concrétisé par de nombreuses propositions de visites ou d'interaction avec d'autres acteurs de la sphère artistique.

Les votes sont effectués à main levée.

La motion « approuve le rapport moral » est approuvée à l'unanimité.

3) Approbation des comptes de l'exercice et quitus à la trésorière

Claude ALAZARD, trésorière, présente le rapport financier 2014-2015 et les perspectives 2016. Le rapport financier est annexé au présent procès verbal.

Denis LARGHERO, maire-adjoint à la Culture de la ville de Meudon, réitère le soutien de la ville à l'action de l'Académie et à son équipe qui est un vrai atout pour la Ville de Meudon en termes de rayonnement ; il confirme le sérieux de ses actions et le cercle vertueux concernant sa bonne gestion.

La motion présentée « approuve le rapport financier et donne quitus à la trésorière » est approuvée à l'unanimité.

4) Élection des membres du conseil d'administration de l'Académie

L'élection des membres du conseil d'administration se fait conformément aux statuts nouvellement en vigueur. Les membres actuels du conseil d'administration ont tous été réélus à l'AG 2014 au moment où le nombre de membres de ce conseil a été porté à 20 personnes.

Deux membres présentent leur démission : Albane Salleron et Patrick Blonde

Deux adhérents présentent leur candidature : Philippe Millon et Caroline Delerue

La motion présentée « élection de Philippe Million et Caroline Delerue » est approuvée à l'unanimité.

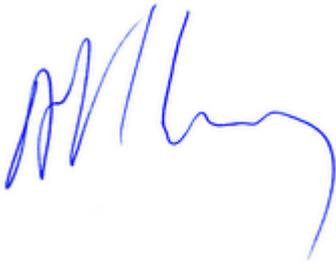
L'ensemble de ces votes a été fait sous la présidence de Mme SALLERON avec l'aide du scrutateur Mme CARLANDER.

L'ordre du jour étant achevé, l'Assemblée générale est close à 21h.

Certifié conforme :

La présidente : Mme SALLERON

La secrétaire : Mme CARLANDER



MA Carlander